



HAL
open science

La place de la gestion de classe dans les apprentissages

Lynda Akli

► **To cite this version:**

Lynda Akli. La place de la gestion de classe dans les apprentissages. Education. 2018. dumas-01920515

HAL Id: dumas-01920515

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01920515>

Submitted on 18 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2017-2018

Master MEEF

Mention 1^{er} degré

2^{ème} année

**LA PLACE DE LA GESTION DE
CLASSE DANS LES APPRENTISSAGES**

**Mots Clefs : cadre — institutionnalisation — gestion de classe — nouvelles
pédagogies**

Présenté par : AKLI Lynda

Encadré par : Corinne Moy

Table des matières

INTRODUCTION	4
I. LE CADRE SCOLAIRE AU NIVEAU MINISTERIEL	6
II. LE CADRE DE L'ECOLE	7
2.1. LE REGLEMENT INTERIEUR	8
2.2. L'IMPACT DES REGLES DE L'ECOLE SUR LA CLASSE	8
III. LE CADRE DANS LA CLASSE	9
3.1. LE CLIMAT DE CLASSE : DES EFFETS DIRECTS SUR LE CADRE DE CLASSE	9
3.2. LES PUNITIONS ET SANCTIONS : UNE SOLUTION POUR GERER LE CADRE DE LA CLASSE ?	10
3.3. LES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES : QUELLE EST LA PLACE DE L'ENSEIGNANT ET DE L'ELEVE EN PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE ?	11
3.3.1. L'ENSEIGNANT COMME FIGURE D'AUTORITE	11
3.3.2 L'ENSEIGNANT EN POSITION STATUTAIRE	11
3.3.3 L'ECOLE AUTO-CASERNE : DES CONSEQUENCES SUR LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES	12
3.4. L'INSTITUTION DANS LA CLASSE	12
3.4.1. LE CADRE DE CLASSE DONNE DES REPERES	14
3.4.2. LES ENFANTS BOLIDES	15
3.4.3. LE CONSEIL D'ELEVE EN PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE	16
3.5. L'EXEMPLE DES CEINTURES DE COMPORTEMENTS	18
3.5.1. DESCRIPTION DU DISPOSITIF	18
3.5.2. SES FONCTIONS AU NIVEAU INDIVIDUEL ET COLLECTIF	18
3.5.3. LA MEDIATION PASSE PAR LE CONSEIL DE COOPERATIVE	19
IV. DANS LA PRATIQUE	20
4.1. ANALYSE DU QUESTIONNAIRE	20
4.2. LE DISPOSITIF DES CEINTURES MIS EN PLACE DANS UNE CLASSE DE CM1	21
4.3. UN EXEMPLE D'ELEVE BOLIDE	23
V. LE CADRE DANS UNE CONSIGNE	25
5.1. LES CARACTERISTIQUES D'UNE CONSIGNE	25
5.2. EXEMPLE DE SITUATION LORS D'UN APP	25
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	28
RESUME	30
ENGLISH SUMMARY	30

REMERCIEMENTS

Avant tout développement de mon mémoire, il m'apparaît opportun de commencer par des remerciements.

Je tiens à remercier tout d'abord, toute l'équipe pédagogique de l'ESPE de Paris et les intervenants professionnels, responsables du Master MEEF, pour en avoir assuré la partie théorique.

Je remercie plus particulièrement ma directrice de mémoire Corinne Moy pour l'aide et les conseils apportés.

À ceux qui m'ont beaucoup appris au cours de cette période de formation, aux enseignantes Madame Raybaud, enseignante au CM1/CM2 et Madame Vann enseignante de Grande section qui m'ont accueillie dans leur classe.

Je tiens à remercier également les directrices de l'école Fauconnier et de l'école Boursault, sans qui cette expérience n'aurait pas eu lieu. Je tiens à les remercier de m'avoir permis la découverte et l'apprentissage de mon futur métier mais également de la confiance qu'elles m'ont accordée durant cette période.

Par la même occasion, je tiens à remercier les enseignantes Mme Wietratchny Eva et Stéphanie Brancon, qui ont été là lors des difficultés que j'ai pu rencontrer et pour les conseils qu'elles ont pu me prodiguer au cours de cette expérience. Je les remercie aussi pour leur accueil, leur coopération ainsi que d'avoir contribué à mon intégration au sein de la collectivité.

INTRODUCTION

Au cours de mon cursus universitaire, j'ai effectué différents stages dans plusieurs classes de différents niveaux. Ces stages m'ont permis d'acquérir plusieurs compétences dans différents domaines, allant de la gestion de classe à l'apprentissage. Mais ce qui a le plus retenu mon attention, ce sont les divers dispositifs mis en place par les enseignantes pour gérer le groupe classe.

Je n'ai rencontré aucune classe dite problématique lors de mes stages, bien que je sois consciente que cela existe réellement. Le plus remarquable est que j'ai effectué un stage dans une école primaire classée en REP, qui ont pour réputation d'être composées d'élève à comportement ingérable. Mais la maîtresse a su mettre en place des dispositifs adaptés pour gérer sa classe et éviter au maximum les problèmes de comportements. Evidement il n'existe pas de classe parfaite. Dans chacune des classes où j'ai effectué mes stages, il y a toujours eu des élèves qui ne s'intégraient pas au groupe classe et ne respectaient donc pas les règles de vie. Ceux-ci se distinguaient des autres par leur comportement « hors la loi ». Je développerai cela un peu plus tard dans mon mémoire.

Je retiens également de mes stages un des outils utilisé par une enseignante de CM1 que je ne connaissais pas, les ceintures de comportement créées par Fernand Oury. Je développerai ce point dans mon mémoire.

La gestion du comportement et le cadre de travail font également partie de la compétence P4 « Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves » du référentiel de compétences¹ de professeur des écoles qui préconise que le climat soit favorable à l'apprentissage et à la socialisation des élèves.

¹http://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

De par ces expériences, j'ai donc décidé de faire mon mémoire sur la gestion de classe et plus particulièrement sur la place de la gestion de classe dans l'apprentissage des élèves. Le développement de mon mémoire me permettra de répondre à la problématique suivante:

En quoi le cadre permet une gestion de classe propice aux apprentissages ?

Pour pouvoir répondre à cette problématique je m'appuierai sur plusieurs hypothèses que j'ai élaborées à partir de mes observations. Je chercherai des éléments de réponse du côté des hypothèses suivantes : l'institution scolaire cherche à aider chaque élève à trouver sa place dans le groupe classe. Cela contribue à ce qu'il puisse apprendre plus facilement. Ensuite je montrerai que le cadre scolaire est constitué d'institutions, d'interdits, de règles (qui peuvent être modifiées selon certaines procédures), de dispositifs et de médiations. Surtout le cadre scolaire va permettre à chaque élève de construire ses repères et d'intérioriser ses droits et devoirs.

Pour ce faire je développerai le plan suivant : dans un premier temps nous nous interrogerons sur le cadre de l'enseignement scolaire au niveau ministériel, ensuite nous nous intéresserons au cadre de l'école, pour ensuite évoquer le cadre de la classe, à travers les règles de vie de classe. Enfin, avant d'évoquer le cadre dans la consigne, j'exposerai mes différentes acquisitions professionnelles dans le cadre de mes stages.

I. Le cadre scolaire au niveau ministériel

Le ministère de l'éducation nationale est le premier acteur à détenir un rôle fondamental sur le cadre de l'école.

Le ministère est organisé selon plusieurs directions, services et bureaux qui constituent l'administration centrale. Il s'occupe de la préparation et de la mise en oeuvre de la politique du gouvernement concernant l'enseignement, l'accès à chacun aux savoirs et au développement de l'enseignement préélémentaire, élémentaire et secondaire.

Les lois et décrets encadrant le système scolaire ainsi que les circulaires et arrêtés ministériels sont les nombreux textes encadrant et définissant le cadre scolaire notamment en termes de missions et de moyens.

Les lois² concernant le secteur de l'éducation nationale se trouvent dans le code de l'éducation, divisé en deux parties. L'une est consacrée à la partie législative et l'autre à la partie réglementaire. C'est donc dans ce code de l'éducation, que l'on retrouve les principales lois qui encadrent le fonctionnement de l'école.

Les décrets sont « *des actes réglementaires signés soit du président de la République, soit du premier ministre* ». On peut prendre pour exemple le décret n°90-680 du 1^{er} Aout 1990, qui définit le statut particulier de professeur des écoles.

Aussi, les circulaires sont des « *écrits émanant d'un ministère ou d'un chef de service des administrations publiques visant à fournir à ces services des directives*

² Les lois sont les « *règles, prescriptions émanant de l'autorité souveraine dans une société donnée et entraînant pour tous les individus l'obligation de s'y soumettre sous peine de sanctions* ».

pour l'application d'une réglementation ». La principale circulaire concernant l'école que l'on peut citer est la circulaire du 12 Décembre 1989 concernant la neutralité des enseignants.

Pour finir on retrouve les arrêtés ministériels, préfectoraux et municipaux « *qui sont les décisions administratives à portée générale ou individuelle* ».

Nous venons de voir qu'il existait un cadre au niveau ministériel, nous allons maintenant nous intéresser au cadre de l'école.

II. Le cadre de l'école

Le premier grand cadre de l'école est défini par l'inscription de l'enfant à l'école.

L'accès à l'école débute avec l'inscription de l'enfant qui va lui permettre d'entrer en contact avec le cadre de l'école. Il entre dans une institution où il va apprendre à lire, à écrire, à compter, et vivre avec les autres. C'est le pacte qui est en jeu au moment de son inscription à l'école.

Dans ce grand cadre, prend place le premier outil qui permet d'instaurer des règles, le règlement intérieur, mais on peut aussi trouver d'autres dispositifs spécifiques à chaque école pour instaurer un cadre qui permet un apprentissage pour tous.

2.1. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur³ est voté lors du conseil d'école en présence du personnel éducatif mais aussi des représentants des parents d'élèves. Il définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative. Dans celui-ci on y trouve les règles de vie mais aussi les sanctions en cas de non respect de celles-ci. Ce règlement est affiché à l'entrée de l'école pour qu'il soit accessible par les parents d'élèves, les élèves et le personnel enseignant. C'est un élément essentiel qui participe à l'instauration d'un cadre propice à l'apprentissage en classe. Tous les acteurs doivent s'y soumettre. En effet les élèves doivent se comporter correctement mais il en est de même pour les enseignants et le personnel intervenant ainsi que les parents. Le règlement intérieur qui fixe le cadre général des règles à respecter au sein de l'institution va aussi permettre d'encadrer la vie scolaire au sein des classes.

2.2. L'impact des règles de l'école sur la classe

Lors de mon deuxième stage d'observation j'ai pu observer qu'aucun dispositif mis en place par l'école n'avait d'influence sur le fonctionnement des classes.

En effet les classes fonctionnaient indépendamment des règles fixées par le règlement intérieur. Les enseignantes avaient mis en place des règles qui leur étaient propres pour organiser leur classe.

Par exemple, j'ai pu assister aux parcours de motricité de toutes les classes de l'école et j'ai pu voir que le déroulement de la séance était différent d'une classe à une autre.

³ *Le règlement intérieur à l'école* [en ligne], education.gouv.fr mis à jour en mars 2018. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/cid100605/le-reglement-interieur-a-l-ecole.html>

Alors que dans une classe les élèves pouvaient faire l'atelier de motricité qu'ils souhaitaient, dans d'autres classes, ils étaient obligés de fonctionner en groupe de couleurs. Les règles de classes étaient donc différentes d'une classe à une autre.

Par ailleurs j'ai pu constater que des affichages dans le hall de l'école faisaient des rappels des règles de vie⁴. Cet affichage est accessible à tous les élèves. Il peut donc être également appliqué à l'échelle de la classe, car celle-ci est une composante de l'école et donc les règles de l'école doivent être appliquées en classe. Cette affiche est un rappel de la gentillesse. En effet être gentil ne s'applique pas seulement au niveau de la cour de récréation mais aussi au niveau de la classe.

Nous venons de voir que la réglementation du cadre de l'école intervenait par l'intermédiaire d'un règlement intérieur et pouvait avoir un impact sur le fonctionnement des classes. Nous allons maintenant nous intéresser au cadre au niveau de la classe.

III. Le cadre dans la classe

3.1. Le climat de classe : des effets directs sur le cadre de classe

Selon Charles Gadbois⁵ le climat de classe peut se définir comme « *la perception globale qu'ont ses membres d'une série de caractéristiques générales, relativement stables, des interactions sociales qui se produisent au sein de [la classe]* ».

⁴ Voir annexe 1

⁵ Gadbois Charles. L'analyse psychologique des organisations. Le climat et ses dimensions. In: *L'année psychologique*. 1974 vol. 74, n°1. pp. 269-293.

Le climat de classe est une des composantes principales qui participe à la définition de la qualité de vie de l'école. L'élève peut se mettre en situation d'apprentissage que si l'environnement le permet. Plusieurs éléments dépendent du climat de classe, comme l'attention, la concentration et la réflexion de l'élève. Ces éléments sont indispensables à l'apprentissage et à la mise en activité de l'élève dans de bonnes conditions.

Plusieurs éléments, montrent que le climat de classe peut avoir un impact direct sur la réussite de l'élève. En effet le climat de classe se définit aussi par le comportement de l'élève mais aussi du contexte. On peut distinguer plusieurs types d'élèves qui peuvent avoir une influence directe sur le climat de classe.

On peut avoir des élèves « *perturbateurs* », qui ne respectent pas les règles de la classe, l'élève « *agité* » qui se laisse distraire au moindre bruit et l'élève *opposant* qui refuse de travailler et de faire le travail demandé.

Ainsi on peut voir que le climat de classe se définit par la structure et le fonctionnement de la classe, la composition du groupe et les différentes interactions qui existent entre les élèves, la personnalité et le comportement individuel de chacun.

3.2. Les punitions et sanctions : une solution pour gérer le cadre de la classe ?

A partir du XVIIème siècle, la punition n'a plus pour vocation de corriger un élève mais de l'éduquer. Elle doit être juste et adaptée en fonction du niveau de classe. La plupart du temps elle est utile scolairement, comme lorsque l'élève doit rédiger une lettre d'excuse. En effet cela demande à l'élève de mettre en avant ces qualités de production écrite. Concernant la sanction, elle est inscrite dans le règlement intérieur, l'élève sait ce qui l'attend en cas de non respect de la règle.

À chaque écart de l'élève, il ne faut pas hésiter à rappeler les décisions qui ont été prises lors des conseils de classes ou d'élèves. Cela permettra de rendre la règle légitime pour tous les élèves sans laisser la possibilité à l'élève de discuter la règle et la sanction qui va avec. La sanction ne doit pas être négociée par l'élève mais un certain système permet de rendre cela possible, on appelle cela l'institutionnalisation.

3.3. Les pratiques institutionnelles : quelle est la place de l'enseignant et de l'élève en pédagogie institutionnelle ?⁶

3.3.1. L'enseignant comme figure d'autorité

La fonction première de l'enseignant est l'autorité. En effet le maître et l'élève ont des rôles bien définis. Alors que l'enfant doit respecter son rôle d'élève, l'enseignant lui doit exercer l'autorité. L'utilisation de l'autorité comme volonté de transmettre est le point de départ des « pratiques institutionnelles ». Le maître doit posséder le savoir et aucun élève ne peut le contredire.

La pédagogie institutionnelle marque clairement l'écart entre le statut d'élève et celui d'enseignant. L'enseignant est là pour faire classe, quant à l'élève il est là pour apprendre. Et nul d'entre eux ne peut s'opposer à cette règle. Pour exercer cette autorité l'enseignant doit s'imposer de manière statutaire.

3.3.2 L'enseignant en position statutaire

Alors que les élèves sont pour la plupart habitués à des pédagogies traditionnelles. Le rôle de l'enseignant va être de se positionner pour se distinguer des rôles attendus, des images précédentes, des actions autoritaires que les élèves ont

⁶ Article paru in *Paysages 2007* (p91-107) <http://www.cepi.org> in *Le collectif/productions du Ceepi*

connues par le passé. Cela passe par les gestes du quotidien du maître comme les paroles, les responsabilités et les pouvoirs donnés à l'élève. Ces éléments donnent une importance à l'accueil de l'élève dans la classe. La pratique institutionnelle relève d'un choix de la part de l'enseignant.

3.3.3 L'école auto-caserne : des conséquences sur les pratiques pédagogiques

Fernand Oury critique fortement les écoles auto-casernes, qui consistent à donner plus d'importance à la discipline qu'à l'apprentissage. Ainsi les pratiques de pédagogie institutionnelle donnent naissance à de nouvelles institutions en lien avec l'autorité. L'élève peut se faire une place parmi les autres, à travers une inscription dans les lieux, les temps, l'espace et la prise de responsabilité. L'accueil doit être rigoureusement préparé par le maître car elle est déterminante pour l'élève. Pendant que l'enseignant répond à son devoir d'accueil de l'élève, il se doit de rappeler à chacun les règles qui constituent le lieu « classe ».

C'est à partir de sa critique des écoles auto-casernes, que naissent les conseils. En effet les moments pendant lesquels les élèves expriment leurs problématiques au reste de la classe se sont transformés en « conseil ». Ce moment devient primordial, car c'est à ce là que les élèves règlent les conflits, tout en permettant à l'enseignant de garder son *autorité statutaire non négociable*.

3.4. L'institution dans la classe

L'institution de la classe est un des éléments principaux qui permet de caractériser le cadre dans une classe. Pour vous expliquer le terme « d'institutionnalisation », je vais m'appuyer sur *La boîte à cailloux* extrait du livre de Francis Imbert. Cet élément me permettra de vous développer mon hypothèse selon laquelle le cadre est constitué d'institution, d'interdits, de règles, de dispositifs

et de médiations.

Dans la cour de récréation d'une école maternelle, des cailloux ont été laissés par des ouvriers. Le souci est qu'au moment des récréations les élèves s'amuse à se les lancer les uns sur les autres. Alors qu'une enseignante ne trouve pas de meilleure solution que de réprimander les élèves à plusieurs reprises. Une autre enseignante, décide de mettre en place une boîte afin de récolter les cailloux que les élèves ramasseront par terre, pour s'en servir lors d'activités en classe. On voit que cette idée fonctionne car lorsqu'un élève reçoit un caillou, il a le réflexe d'aller le ranger dans la boîte à cailloux directement. Les élèves sont fiers de rapporter des cailloux. Même des rôles de responsables trieurs ont été attribués. On remarque à la fin de la récréation que lorsque la boîte à cailloux est rangée les lancers de cailloux reprennent car les outils définissant l'institutionnalisation du cadre ont été rangés. Ainsi le cadre n'est plus délimité et les élèves reprennent leurs habitudes.

La boîte à cailloux est donc un objet de médiation instauré par l'enseignante pour éviter que les élèves se les lancent dessus et se blessent. On peut donc voir qu'une institution est née. La boîte à cailloux est l'objet qui sert de médiation et qui empêche les jets de cailloux. Les lancements de cailloux n'ont plus lieu, ils ont laissé place à l'échange et au partage. Les jets de pierres ont fait naître des tensions entre les adultes et les élèves mais aussi entre les adultes eux-mêmes. La boîte à cailloux a permis de les éviter. L'enseignante propose de garder les cailloux dans une boîte, ce qui peut être vu comme la naissance d'un projet à venir.

L'institutionnalisation se définit comme étant la mise en place d'un objet de médiation pour trouver une solution à un problème. Elle passe par la mise en place de règles après concertations de l'ensemble des membres qui constituent le groupe. On peut voir qu'un projet a été mis en œuvre pour régler le problème.

Nous venons de voir que la classe est une institutionnalisation nous allons maintenant nous intéresser au climat de classe.

3.4.1. Le cadre de classe donne des repères⁷

Je vais détailler ce point pour permettre de développer l'hypothèse selon laquelle une institution favorise le fait que chaque élève puisse prendre sa place dans le groupe et se construire des repères, quant à ses droits et ses devoirs.

La pédagogie institutionnelle est déterminée par un système où l'élève a des droits et des devoirs. C'est le cas avec les ceintures de comportement, chaque ceinture de couleur permet de voir le niveau de chaque élève. Il en existe pour les différentes matières d'enseignements mais aussi pour les comportements. Des critères correspondent à chaque ceinture et une fois tous les critères obtenus l'élève peut passer au niveau de ceinture suivant. Par exemple les droits accordés à un élève de ceinture blanche sont les suivants : livre à sa place, n'avoir que sa trousse sur la table, être responsable anglais, faire le travail autonome et finir le travail en cours. Il en est de même pour les apprentissages. En effet à chaque couleur de ceinture correspond une responsabilité. Ces responsabilités sont en lien avec les apprentissages mais ne figurent pas sur le panneau des ceintures. Les responsabilités permettent de travailler les difficultés de chacun. Chaque élève sait où il en est et où en sont les autres. Celui-ci peut donc faire appel à son camarade en cas d'incompréhension. De plus, chaque ceinture de comportement ouvre à des droits et des devoirs. L'enfant a donc une sorte de liberté encadrée par des repères. Ces repères permettent de faciliter la vie en communauté du groupe classe.

L'absence de coordonnées symboliques, c'est à dire de repères pour l'élève, qui ne lui permet pas de trouver sa place au sein de la classe peut générer des enfants bolides.

⁷ Francis Imbert (1995) *Médiations, institutions et loi dans la classe* éditeur : ESF

3.4.2. Les enfants bolides

Francis Imbert utilise l'expression « enfants bolides » pour parler d'élèves avec qui on ne peut avoir aucune interaction, qui peuvent paraître « aliénés ». Le mot bolide vient du mot symbole composé du préfixe *sun* (ensemble en grec) et du radical *bal* de *balein* (jeter en grec), ce qui donne bolide en français ou encore bolos. Le bolos est jeté quand il ne peut plus y avoir d'échange possible et la violence prend le dessus.

L'enfant bolide est donc celui qui ne trouve sa place dans aucune activité. C'est un enfant qui est dans son monde, qui met le maître hors de lui et qu'on ne cesse de rejeter. C'est là que doit intervenir la médiation, afin de permettre à l'élève de sortir de son monde imaginaire et d'intégrer le monde du travail. Je développerai ce sujet dans ma partie pratique en vous donnant un exemple d'élève que j'ai pu observer durant mon stage en classe de grande section. L'une des solutions que l'on peut envisager avec ce genre d'élève est la mise en place de contrat avec l'élève.

Le contrat de comportement est mis en place par l'enseignante, après concertation avec l'élève à propos du comportement que celui-ci doit avoir, ainsi que des conséquences qui y sont associées.

Ce type de contrat permet à l'élève de se soucier de son comportement et de développer une autonomie. Il faut bien préciser en amont ce qui attendra l'élève en cas de non respect de ce contrat afin d'éviter toutes sorte d'ambiguïté. Les dates de négociations sont à déterminer avec l'élève. Ainsi à chaque rencontre, les attentes de l'enseignante envers l'élève seront de plus en plus exigeantes.

Il existe donc des élèves « hors la loi », mais il existe également un conseil d'élève pour discuter de leurs droits et de leurs sanctions.

3.4.3. Le conseil d'élève en pédagogie institutionnelle⁸

L'article 12 de la convention internationale des Nations unies sur les Droits de l'enfant dit :

« Les états parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute toutes questions l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité».

Ainsi, cet article garantit à l'enfant le droit de donner son avis sur tout les sujets l'intéressant. Ainsi l'enfant est capable de donner son avis et d'être pris en considération en fonction de son âge. De plus selon l'article 15 de la même Convention, « *les Etats parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique* ». La participation des enfants dans l'élaboration de leurs droits et libertés est donc reconnue juridiquement.

Pour que les élèves puissent participer au conseil d'élève, des conditions sont nécessaires à cela : un cadre juridique et réglementaire doit être fixé, les enseignants doivent être à l'écoute et créer de vrais moments de dialogues, de vrais lieux d'expressions avec des outils adaptés comme des panneaux. Les élèves doivent investir ces lieux et l'apprentissage doit être organisé de sorte qu'ils puissent en tirer un apprentissage.

Le conseil est l'institution principale qui permet d'exercer le pouvoir collectif. Il peut prendre différentes formes, conseil coopératif, conseil bilan, conseil extraordinaire. C'est le moment où l'on décide des activités, des projets collectifs, de

⁸ Phillipe Merieu (2010). De la coopérative au conseil In : *Itinéraire des pédagogies de groupes* pp. 88-96

l'emploi du temps mais aussi du règlement et des règles de vie, qui aménagent l'exercice des droits et des libertés. Ce temps permet aussi de régler les conflits. Le conseil d'élève se déroule de manière formelle, un président et un secrétaire sont élus par l'ensemble de la classe à chaque début ou fin de conseil. À chaque conseil les règles de fonctionnement, d'organisation et de tenue des réunions sont rappelées aux élèves par le président du conseil. Ainsi le conseil est encadré par les fonctions des différents acteurs, des temps définis et du contenu. Tous ces éléments participent à l'instauration d'un cadre lors du conseil d'élève. Cela permet une circulation de la parole des élèves grâce au cadre qui est posé et tenu.

Pour que le conseil fonctionne des outils spécifiques sont nécessaires. En effet il doit y avoir une urne, composé de trois bulletins, « j'ai une idée », « j'ai un problème » pour régler un conflit avec un camarade, « félicitations » pour féliciter un camarade ou se féliciter lui même. Dans ce bulletin on trouve la date, le rédacteur, le destinataire et le message. Les bulletins « félicitations » permettent de développer la considération chez les enfants, ce qui leur donne envie d'en transmettre eux aussi par la suite. Concernant le bulletin « j'ai une idée », il permet de soumettre des projets pour la classe et d'en discuter avec le reste de la classe. Et pour finir le bulletin « j'ai un problème » permet aux élèves de parler de leur conflit.

De plus le « conseil d'élève » est mis en avant dans les programmes de 2015⁹, plus particulièrement dans le domaine d'Education morale et civique. Il répond à un objectif d'acquisition des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Plus particulièrement lorsque les élèves étudient *Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen*. Les élèves ont des droits et devoirs, les ceintures de comportements participent à l'application de ceux-ci.

⁹Programme en vigueur publié dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

3.5. L'exemple des ceintures de comportements

3.5.1. Description du dispositif

Les ceintures de comportements permettent de montrer que le cadre est un système qui cerne un espace et un temps où une activité est rendue possible, afin de permettre l'apprentissage. Les ceintures de comportement sont une représentation symbolique des attitudes de chacun. À chaque couleur correspond un niveau de maîtrise de ses propres comportements. Ce système permet également aux élèves d'avoir un œil en permanence sur leur progrès. De plus leurs efforts sont récompensés par une augmentation du degré de liberté et une plus grande confiance.

À ce sujet, il faut savoir qu'une fois la ceinture obtenue, celle-ci ne peut plus être retirée. En effet ces ceintures de comportements sont attribuées lors du conseil de classe. L'élève peut en faire la demande lors du conseil, et si le conseil et l'enseignant donne l'accord alors l'attribution de la ceinture est acceptée. Ce processus d'attribution montre à l'élève que cela correspond à une attitude responsable de sa part dans la classe.

3.5.2. Ses fonctions au niveau individuel et collectif

Ce système de ceinture de comportement peut avoir des effets au niveau individuel et au niveau collectif.

Au niveau individuel, il permet à l'élève de savoir quels sont ses acquis au niveau des apprentissages. Ainsi il sait quelles sont les compétences qui lui reste à acquérir. Ce système permet également à l'élève de s'exercer à la responsabilité. De plus il permet à chaque élève de trouver sa place au sein du groupe classe.

Au niveau collectif ce système permet de responsabiliser les élèves les un par rapport aux autres. Sa fonction première est de permettre à l'élève de se construire comme un citoyen en lui donnant des droits, des devoirs, des responsabilités et des obligations. De plus le travail en groupe classe est favorisé ce qui permet à l'élève d'apprendre à travailler en groupe et à écouter l'opinion de chacun.

3.5.3. La médiation passe par le conseil de coopérative¹⁰

La pédagogie institutionnelle considère l'école comme une micro société et elle permet d'en tirer des conséquences. En effet les élèves doivent apprendre à vivre ensemble. Et pour cela un conseil de coopérative est mis en place. C'est un moment d'expression qui permet de réguler la vie de classe. Ce conseil a lieu une fois par semaine. Dans ce conseil la place de l'enseignant est minime, il n'intervient qu'en cas de force majeure. Autrement dit ce sont les élèves qui ont en la gestion. Un élève est désigné président de séance et gère le temps. Pendant ce temps, un secrétaire désigné remplit le cahier de suivi et un autre élève est responsable des gêneurs qui leur rappelle les règles de déroulement du conseil en cas de conseil.

Ce conseil est une manière de montrer aux élèves que l'école est là pour eux. Pour que ce conseil fonctionne, il faut que des règles strictes soient établies, un horaire précis et mode de fonctionnement ritualisé. Tout ce processus de conseil permet également de limiter les réactions impulsives des élèves en cas de conflits, car le conseil oblige l'élève à mettre en mot sa colère car celle-ci perd tout son intérêt lors du conseil, elle n'a plus lieu d'être. La parole est le moyen qui permet à la classe de devenir une institution. Il convient à chacun de négocier un statut qui répond à ses propres compétences. Mais F. Oury nous parle de « médiation par le projet » qui est un support d'apprentissage relationnel qui a pour objectif principal « la

¹⁰ Francis Imbert (1995) *Médiations, institutions et loi dans la classe* éditeur : ESF

communication avec autrui ».

IV. Dans la pratique

4.1. Analyse du questionnaire

Afin de mieux comprendre pourquoi la PEMF, chez qui j'ai découvert cette pédagogie, avait mis en place la pédagogie institutionnelle, j'ai créé un questionnaire¹¹ qui m'a permis de recueillir des informations précises.

L'enseignante a mis en place la pédagogie Freinet dans sa classe pour ne pas se laisser déranger par les problèmes de comportement en classe. Les dispositifs mis en place pour que cette pédagogie fonctionne sont les conseils de classes, les ceintures de comportements et les responsabilités. Les outils indispensables à cette pratique sont les ceintures de comportements et l'ordre du jour du conseil à venir en libre accès. Les élèves sont les principaux acteurs de l'élaboration de ces outils. Concernant les ceintures de comportements chaque élève commence avec la ceinture blanche. Les droits et devoirs sont discutés par l'ensemble de la classe et à la fin de la première semaine certains élèves obtiennent la ceinture jaune. Tous les élèves vont ensuite participer à la discussion sur les droits et devoirs à intégrer par chacun pour obtenir une ceinture de rang supérieur. Au fur et à mesure des semaines, les élèves vont pouvoir obtenir des ceintures d'autres couleurs de rang plus élevé. Ainsi les règles et les sanctions sont connues de tous ce qui permet de ne pas avoir à les réexpliquer quotidiennement et donc de ne pas s'interrompre dans le travail.

Le système mis en place n'a pas été d'emblée accepté par tous les élèves. En effet certains se moquaient des sanctions et des récompenses. Cela n'a pas eu

¹¹ voir annexe 1

d'influence sur les autres élèves qui respectaient le système mis en place. Des conseils d'élèves sont mis en place au sein de la classe à une fréquence d'une fois tous les quinze jours.

Ce système permet au niveau individuel de donner envie aux élèves de progresser pour avoir accès à des privilèges mais aussi de savoir clairement où ils ont sont. Au niveau collectif cela permet d'apprendre à respecter les autres. Ce système est modifié chaque année par les propositions d'élèves. En effet la création d'une ceinture blanche a été décidée, des responsabilités ont été votées puis jugées inutiles donc supprimées. Pour finir l'enseignante qualifie cette pédagogie institutionnelle par les terme de confiance et de collaboration.

4.2. Le dispositif des ceintures mis en place dans une classe de CM1

Les règles de vie sont dans la plus part du temps conçues par l'ensemble du groupe classe après de longs débats entre les élèves. Des contrats entre l'élève et l'enseignant permettent de définir les comportements autorisés et ceux réprimandés. En cas de non respect de ce contrat des sanctions sont alors appliquées. Ces règles de vie peuvent être mises en pratique avec d'autres enseignants. Cependant il est préférable de les modifier en cas de changement d'enseignant, de situations ou de cadre. En effet, un autre intervenant ne donnera pas la même importance au dispositif, et n'aura donc pas d'effet sur le groupe classe. L'utilisation du système de ceinture n'aura donc pas d'importance. En effet, il s'agit à chaque fois de donner du sens à ses règles en les adaptant au contexte. Ainsi le cadre instauré permet à l'élève de se sentir en sécurité.

Lorsque j'ai effectué mon stage en classe de CM1, la professeure des écoles maître formatrice utilisait la méthode des ceintures¹² pour instaurer un cadre de travail dans sa classe. Cet élément permet de comprendre qu'une institution favorise le fait que chaque élève prenne une place dans le groupe.

En effet elle a mis en place un système de ceintures de couleur pour gérer le comportement de ses élèves. Les ceintures de couleur sont délivrées selon le gain d'un certain nombre de bâton obtenu par les élèves en fonction du respect de certaines règles. Ainsi, à chacune des couleurs sont associées des droits et des interdictions.

Ce tableau de comportement est modifié lors du conseil d'élève chaque fin de semaine. C'est lors de ce conseil que l'élève peut faire une demande de ceinture en argumentant ses progrès, si le conseil approuve alors la ceinture lui est attribuée. Cela permet à l'enseignante de gérer sa classe correctement et d'atteindre les objectifs fixés pour une journée sans avoir à s'éterniser sur les problèmes de comportements. Ainsi les élèves savent ce qui les attend en cas de non respect des règles de vie de classe.

De plus ce système permet d'associer à chaque activité une ceinture de couleurs, ce qui permet aux élèves de savoir quelles sont les différentes activités qu'ils ont le droit d'effectuer en fonction de la ceinture lorsqu'ils ont fini un travail avec de l'avance.

À la fin de la semaine, si l'élève obtient une ceinture blanche qui correspond à la plus mauvaise ceinture, la maîtresse demande à l'élève s'il sait pourquoi il a obtenu cette ceinture et ce qu'il doit améliorer pour passer à la ceinture supérieure. Ainsi en fin de semaine, l'élève note la ceinture qu'il a obtenu sur la fiche comportement qui se trouve dans son cahier de liaison et doit la faire signer par ses parents chaque semaine. L'objectif des ceintures est également d'attribuer des devoirs à des droits. Cela correspond au programme d'enseignement moral et

¹² voir Annexe 2

civique. Ce qui permet aussi d'éviter l'inactivité de certains élèves ainsi que leur mécontentement.

4.3. Un exemple d'élève bolide

Durant mon deuxième stage d'observation et de pratique accompagnée en classe de grande section, j'ai pu observer durant une journée une élève que l'on peut qualifier d'« enfant bolide ». Voici un récit de ce que j'ai pu observer. En début de matinée, à la fin des jeux libres de l'accueil, l'élève en question refuse d'aller s'asseoir au coin regroupement avec le reste de la classe et reste à l'écart. Pendant que la maîtresse donne les consignes l'élève est affalée sur la table et n'écoute pas. La maîtresse décide de l'appeler pour montrer l'exemple du jeu en question. Mais quand elle ne l'a plus dans son champ de vision, l'enfant s'occupe à faire autre chose, ce qui amène la maîtresse à la reprendre plusieurs fois.

Au moment de faire l'activité en groupe, l'élève impose ses règles et ne respecte pas les tours. Lorsque je demande à l'élève de m'expliquer le jeu. Celle-ci me répond qu'« il faut faire n'importe quoi ». Elle monopolise le jeu, dit qu'elle a gagné et empêche ses camarades d'aller jusqu'au bout de la partie. Quand la partie se termine, elle rejoint un autre groupe. À la fin de la partie l'enfant prend les jetons et les jette par terre. A la fin de cette activité, au moment du rassemblement l'élève n'accepte toujours pas de se joindre aux autres lors du rassemblement, et s'occupe à faire des coupes de cheveux à la stagiaire.

Au moment du déjeuner à l'heure du regroupement, l'élève en question va s'asseoir seul au coin bibliothèque et enlève ses chaussures jusqu'à ce que la maîtresse lui demande de rejoindre le reste du groupe.

Ensuite, lors de la lecture, pendant que la maîtresse posait des questions de compréhension aux élèves, l'enfant tripote des étiquettes dans sa main et gesticule dans tout les sens.

Au moment de l'activité de dessin, elle refuse d'y participer jusqu'à ce que la stagiaire s'installe à côté d'elle pour l'aider dans l'activité. Cependant celle-ci finit par se lever quand même pour se balader dans toute la classe et dessiner sur le cahier de ses camarades. Après négociation, elle accepte enfin de se mettre au travail mais se met rapidement à pleurer. Tout cela oblige la maîtresse à ne s'occuper plus que d'elle au détriment du reste de la classe. En effet, elle va s'asseoir à ses côtés pour que l'enfant travaille. Malgré tout, cette dernière refusait de travailler et la maîtresse finit par abandonner l'idée.

On peut voir que cette élève n'a pas trouvé sa place au sein de la classe. De plus l'échange avec elle n'est pas possible. Cette enfant peut surtout parfois faire preuve d'agressivité en jetant tout ce qu'elle peut trouver soit sur ses camarades soit au sol.

Cet élève répond à toutes les caractéristiques d'un enfant bolide défini par Francis Imbert. En effet aucun échange n'est possible avec elle peut manifester de l'agressivité. De plus cela occupe la maîtresse qui ne peut s'intéresser au reste du groupe classe.

Comme vu précédemment, le cadre se trouve à toutes les échelles au niveau scolaire. En plus du cadre scolaire ministériel, de l'école et de la classe, on peut retrouver le cadre au niveau de la consigne.

V. Le cadre dans une consigne

5.1. Les caractéristiques d'une consigne

La consigne est « *une instruction formelle donnée à quelqu'un qui est chargé de l'exécuter.* »

Une tâche à effectuer peut être individuelle ou collective. Les consignes peuvent être énoncées directement à chaque groupe par l'enseignant. Énoncer collectivement les consignes à chaque groupe n'aide pas à maintenir l'attention de tous les élèves. Souvent, l'enseignant demande la reformulation de cette consigne à un élève pour bien l'ancrer dans la mémoire, mais il peut également demander à un autre élève un exemple de réalisation de cette tâche. Selon Michel Brossard¹³ les élèves auraient du mal à se repérer dans « l'univers social des tâches scolaires. ». La multifonctionnalité que demande la consigne, c'est à dire résoudre le problème ainsi que comprendre la consigne, est souvent difficile à être géré par l'élève. D'où le rapprochement avec le cadre qui impose des limites et qui à l'intérieur d'un espace délimité autorise une activité de liberté. En effet les actions demandées aux élèves sont précises et formelles. Les élèves doivent bien les suivre, pour répondre aux instructions demandées.

5.2. Exemple de situation lors d'un APP

Lors de cette séquence de quatre séances nous avons pu constater qu'une consigne participe du cadre. En effet lors de mon APP de Master 1 (nous avons eu pour objectif d'évaluer les élèves sur la compréhension de la consigne)¹⁴. L'objectif

¹³ Brossard Michel. Un cadre théorique pour aborder l'étude des élèves en situation scolaire. In: *Enfance*, tome 47, n°2, 1993. pp. 189-199.

¹⁴ Voir annexe 3

était de vérifier que les élèves comprenaient bien quels étaient les éléments essentiels à relever pour comprendre la consigne. Ainsi ils devaient faire en sorte de respecter toutes les caractéristiques de la consigne pour bien la réaliser.

Nous avons pu constater que tous les élèves n'arrivaient pas aux mêmes résultats, en effet au moment de comparer les productions des élèves plusieurs élèves se retrouvaient avec des productions différentes.

CONCLUSION

Pour conclure nous pouvons voir, que l'institution est une sorte d'emboîtement d'institutions, qui ont une influence directe sur la gestion de classe. On retrouve en premier lieu le cadre institutionnel défini au niveau national par le ministère de l'Éducation nationale par l'intermédiaire de décrets, d'arrêtés et de circulaires. Ensuite vient le cadre au niveau de l'école, avec le règlement intérieur voté en conseil d'école après échange entre le personnel de l'école et les représentants des parents d'élève. Puis au niveau de la classe, l'institutionnalisation intervient avec la mise en place de processus comme les ceintures de comportements, les conseils d'élèves. Et pour finir nous pouvons voir que le cadre intervient même au niveau des consignes. Tous ces éléments dépendent les uns des autres et participent au bon fonctionnement de la classe ainsi à l'apprentissage des élèves.

Nous avons pu démontrer que le cadre est à la fois un système qui pose des limites et des contraintes et qui cerne un espace et un temps où une activité est rendue possible, notamment par la mise en place de dispositifs. Par tout ces processus il autorise des apprentissages. Le cadre interdit des comportements mais autorise également une activité de l'élève, ce qui favorise son entrée dans l'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

Livre

Sous la direction A. Lamihi (1997) *Freinet et l'école moderne* éditeur : Ivan Davy

Francis Imbert (1995) *Médiations, institutions et loi dans la classe* éditeur : ESF

Karine Bonnal, Agnès Morcillo, Annie Balay, Claire Durand *Entretien à partir d'un dossier* éditeur : Dunod

Article

Brossard Michel. Un cadre théorique pour aborder l'étude des élèves en situation scolaire. In: *Enfance*, tome 47, n°2, 1993. pp. 189-199.

Jacques Pain *Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle*

Gadbois Charles. L'analyse psychologique des organisations. Le climat et ses dimensions. In: *L'année psychologique*. 1974 vol. 74, n°1. pp. 269-293.

Phillipe Merieu (2010). De la coopérative au conseil In : *Itinéraire des pédagogies de groupes* pp. 88-96

Les pratiques institutionnelles : réponses actualisées pour l'autorité de l'enseignant
Article paru in *Paysages 2007* (p91-107) <http://www.cepi.org> in *Le collectif/productions du Ceepi*

Site

Le règlement intérieur à l'école [en ligne], education.gouv.fr mis à jour en mars 2018. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid100605/le-reglement-interieur-a-l-ecole.html>

M. Filiault et L. Fortin (2011) [en ligne] *Le climat de classe et la réussite scolaire au*

secondaire. Disponible sur :

https://www.csrq.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Enseignants/Fenetre_pedagogique/PEPS/Climatclasse.pdf

RESUME

La problématique de mon mémoire consistait à se demander **en quoi le cadre peut-il permettre une gestion de classe propice aux apprentissages ?** Pour répondre à cette question, nous avons commencé par voir qu'il pouvait exister un cadre au niveau ministériel avec la mise en place de décrets, d'arrêtés et de circulaires qui ont un effet sur la classe. Ensuite, nous avons également vu qu'il existait plusieurs dispositifs intermédiaires en classe qui permettait d'impliquer directement l'élève dans la gestion de classe comme les ceintures de comportements, les conseils d'élèves. Ou encore le règlement intérieur mis en place lors du conseil d'école, qui détermine, les règles de vies de l'école. Par ailleurs nous avons également vu qu'il existait des élèves dit « bolides » qui ne respectaient pas les règles. Pour finir nous avons vu que le cadre intervenait même dans une consigne.

ENGLISH SUMMARY

The problematic of my memory is to wonder : How does the framework allow class management conducive to learning? To answer this question, we have started to see that there was a framework at the ministerial level, with decrees, orders and circulars. Then we saw that exist several intermediate devices like “behavior belts”, student councils, the rules put in place by the school council, which determined the school's rules of life. And we have done to see that the framework intervened even in an exercise instruction.

Annexe 1 : Questionnaire

Actuellement en Master MEEF 1^{er} degré, dans le cadre de mon mémoire, je réalise un questionnaire sur la pédagogie institutionnelle. Je me tourne donc vers vous pour avoir plus d'informations. Pour ce faire je vous demande de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous afin d'avoir un point de vue plus global sur le sujet. Pourriez vous me retourner ce questionnaire au plus tard le 20 Avril. Je vous rappelle également que ce questionnaire est anonyme. En vous remerciant par avance pour votre attention.

1/ Avez-vous déjà pratiqué la pédagogie institutionnelle dans l'une de vos classe ?

Oui Non

Si oui, qu'aviez-vous mis en place comme pédagogie ?

2/ Quels étaient les outils indispensables à votre pratique ?

- Ceintures de comportement
- Ronds de couleurs
- Autres :

3/ Les élèves avaient-ils participé à l'élaboration de ces outils ?

Oui Non

Si oui, comment avez vous procédé pour faire participer vos élèves à son élaboration ?

4/ Trouvez- vous indispensable le fait de mettre en place un outil pour que la gestion de classe soit favorable à l'apprentissage ?

Oui Non

Si oui, en quoi cela est avantageux pour l'apprentissage ?

5/ Avez-vous eu des élèves sur qui le système mis en place n'a aucun effet ?

Oui Non

Si oui, qu'avez vous mis en place pour y remédier ?

6/ Faites-vous souvent des conseils d'élèves ?

Oui Non

Comment se déroulent-ils ? Comment sont-ils organisés ?

7/ Le système mis en place a-t-il une influence sur le climat de classe ?

Oui Non

Si oui, précisez.

8/ Quels sont les impacts de ce système ?

Au niveau individuel

Au niveau collectif

9/ Est-il déjà arrivé que le système mis en place soit modifié à cause d'un dysfonctionnement ?

Oui Non

Si oui, préciser

10/ Pour finir quels mots utiliseriez vous pour décrire cette pédagogie ?

Je vous remercie pour votre attention et votre participation

Annexe 2: Affichage de l'école

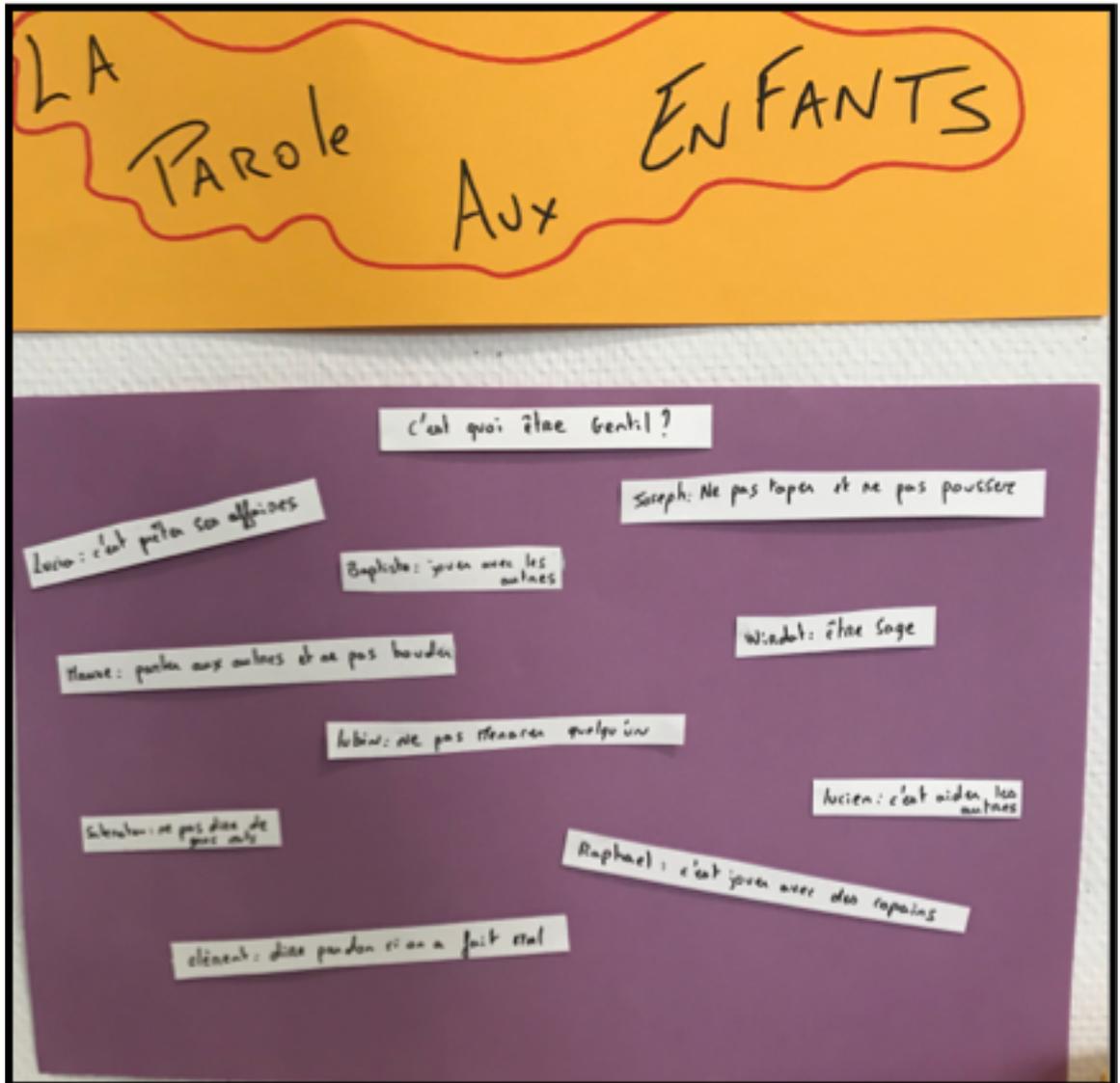


Photo prise dans le hall de l'école de mon 2nd stage

Annexe 3 : Les ceintures de comportement en classe de CM1

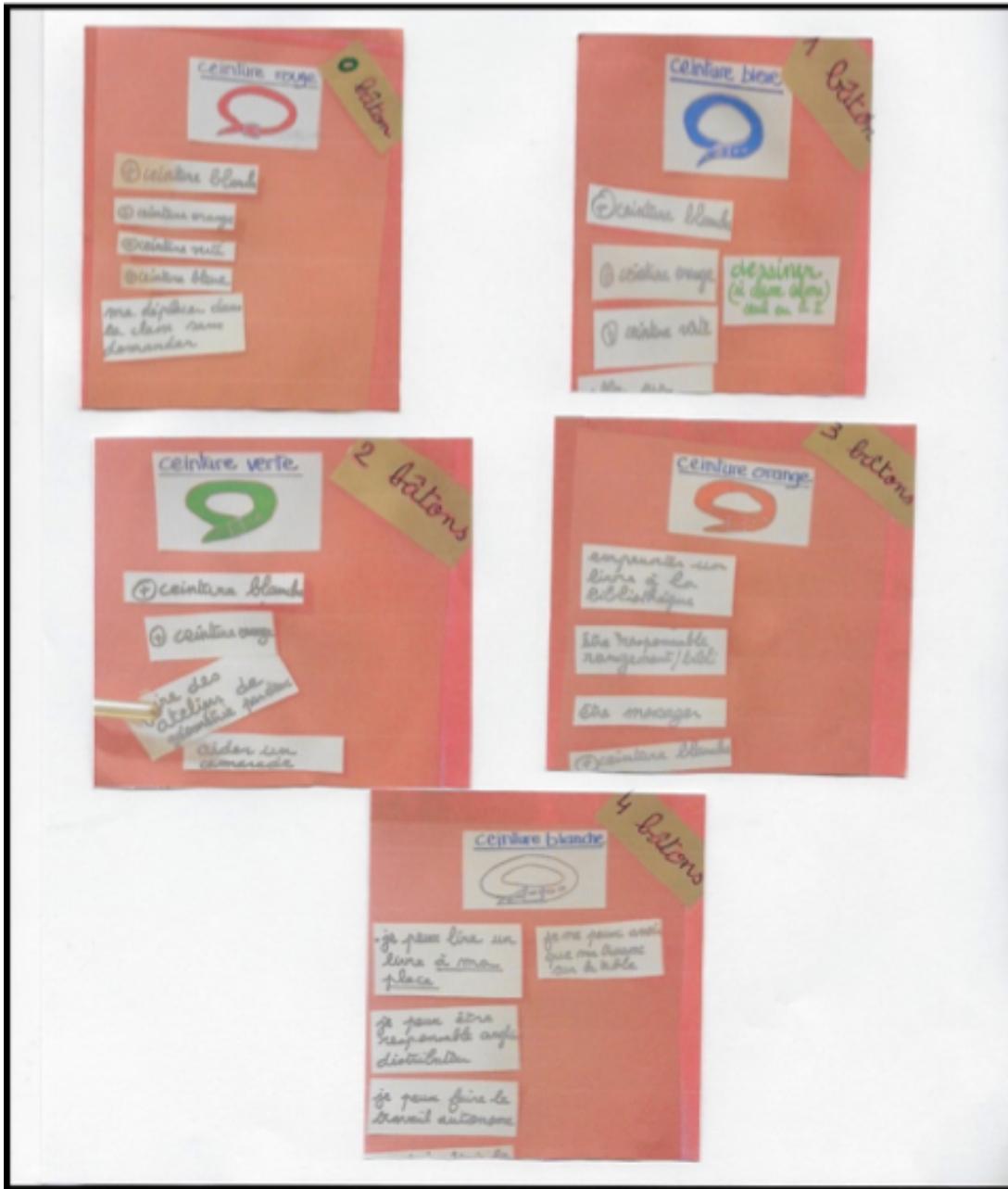


Photo prise lors de mon stage en classe de CM1

Annexe 4 : APP sur la consigne

Evaluation sur les consignes

Exercice 1 : Dans le texte, appliquer les consignes suivantes :

Consigne n°1 : Encadre le mot « bonbons » en rouge

Consigne n°2 : Barre le mot « mal habillées » en vert.

Consigne n°3 : Surligne le mot « sorcière » en bleu

Consigne n°4 : Entourer la 2^{ème} ligne

« Nous les petites sorcières

Nous n'aimons pas la lumière

Mal habillées et mal coiffées

Nous aimons rire et chanter !

Et dans notre chaudron,

Pas de sucettes, ni de bonbons

Bave de crapaud et araignées,

C'est en sorcière, qu'il faut se déguiser ! »

Exercice 2 : Trouver le verbe et l’outil qui ont permis de réaliser les actions suivantes

Action	Verbe	Outils
<u>Soleil</u>		
Soleil		
Soleil		
Soleil		
Soleil		
		

Exercice 3 : Surligne les mots qui commencent par la lettre A ; Entoure les mots qui commencent par la lettre B ; Barre les mots qui commencent par la lettre O

Table Orange Bébé Maison Crayon Avion

Bouteille Olive Avril Bonbon Fenêtre

Animal Ecole Obéir Balle Soleil Pied